

Eglises réformées Berne-Jura-Soleure  
**Chancellerie / Service de la communication**  
Case postale, 3000 Berne 23  
Tél. 031 370 28 34  
Courriel: kommunikation@refbejuso.ch  
www.refbejuso.ch

# Communiqué de presse

Répondant: Bertrand Baumann 6 décembre 2012, 12 h 00

## **Les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure encouragent la production d'énergie écologique**

**Le Synode des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure a décidé de créer un fonds destiné au financement d'installations solaires sur les toits des bâtiments ecclésiaux. Pendant trois ans, un quart des coûts de ces installations sera pris en charge.**

100 000 francs par année de 2013 à 2015: ce montant témoigne de l'importance que les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure accordent à la production durable d'énergie. Durant cette période, les paroisses qui souhaitent aménager des installations solaires sur des bâtiments ecclésiaux pourront compter sur un soutien financier à hauteur d'un quart des frais d'investissement, ce qui permettra de soutenir environ six grandes installations ou 24 installations de taille moyenne.

Concrètement, une paroisse qui souhaite aménager sur des bâtiments dont elle a la charge des panneaux solaires raccordés au réseau de distribution d'électricité peut solliciter une contribution unique et non-remboursable au titre du programme d'encouragement de l'énergie solaire. L'examen des demandes et l'accompagnement des paroisses sera confié à l'organisation OEKU, Eglise et environnement. Cette dernière organisation gère actuellement déjà un fonds de contributions de 15'000 CHF par année pour les paroisses désireuses d'établir des bilans énergétiques.

Lors du Synode d'hiver 2011, les députées et députés avaient adopté une résolution demandant la fermeture de la centrale de Mühleberg. Logiquement, ils ont accueilli favorablement la proposition de participation au financement d'installations solaires. Comme l'a souligné Rolf Schneeberger, porte-parole de la CEG, la sauvegarde de la Création est une préoccupation majeure des Eglises. Pour le conseiller synodal Stefan

Ramseier, ce fonds n'est «pas seulement une incitation à la production d'énergie écologique mais bien le signe que l'Eglise réformée reconnaît les défis énergétiques et qu'elle les traduit dans les faits pour elle-même en tant qu'institution.»